

MAIRIE
de
SAINT-MARCEL-LES-VALENCE

Code Postal 26320
Tél. 04 75 58 70 03 - Fax 04 75 58 74 34

**Procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal
du 07 juin 2018 à 20 heures**

Etaient présents :

D. QUET ; M. MONTMAGNON ; J-M. VALLA ; D. CHASSOULIER ; V. BARD ; J-M. ROYANNEZ ;
V. VOIGNIER ; J.PLEINET ; H. CHAMBON ; S. BENSADI ; JP. GARDE ; Y. MAGNIN ; F. MICHEL DIT
BARON ; P. ZANI ; B. TEYSSOT ; N. VASSALO ; F. JEUNOT ; M. GELINOTTE. S. GOHIN-BONNARDEL

Avaient donné pouvoirs :

M. CROUZET à Dominique QUET
D. FAQUIN à Jean Michel VALLA

Etaient absents :

F. MERLE
M. CROUZET
D. FAQUIN
B. RUNDLER
F. BOUVET
E. CHAHBAZIAN
A. FERRIER
F. ROBIN
T. SERRADURA
S. VRANCKX

Madame Dominique CHASSOULIER est nommée secrétaire de séance.

Monsieur le Maire ouvre la séance :

- Demande l'inscription d'un point supplémentaire à l'ordre du Jour
- soumet au vote le procès-verbal de la séance du 12 avril 2018 est approuvé à l'unanimité.

Ces deux points sont validés par le Conseil Municipal à l'unanimité.

Le Conseil Municipal, après avoir entendu les rapporteurs, délibère ainsi qu'il suit :

**AFFAIRE n°1 : FINANCES - APPROBATION DU COMPE ADMINISTRATIF 2017 - BUDGET
PRINCIPAL**

Rapporteur : JM VALLA, 1er Adjoint

Pour : 15

Contre : 5

Le Conseil Municipal Approuve le Compte Administratif 2017 avec un résultat de clôture global de 4 423 995.71 € en fonctionnement et - 2 112 757.88 € en investissement, et approuve l'affectation des excédents pour 2 112 757.88 pour couvrir le besoin de financement de la section d'investissement et 2 311 237.33 € en fonctionnement. Monsieur le Maire ne prend pas part au vote.

Débat :

Mme TEYSSOT, sollicite des éclaircissements sur les taux d'exécution des recettes d'investissement pour l'année 2017. En effet, elle constate que les recettes du chapitre 10 ne sont réalisées qu'à 18% et que globalement les recettes d'investissement sont exécutées à hauteur de 48%

Monsieur VALLA, lui répond que les recettes du chapitre 10, ont un taux d'exécution de 102% et non de 18% comme annoncé. En effet, le chapitre 10 comporte non seulement les comptes budgétaires relatifs au FCTVA et à la taxe d'Aménagement mais aussi et surtout le compte 1068 relatif à l'excédent de fonctionnement capitalisé qui correspond à l'autofinancement. Aussi, l'ensemble des recettes réalisées en 2017 au chapitre 10, sont égales à la somme de 2 374 559 € pour 2 314 012 € budgétisés, soit + 60 546 €.

En ce qui concerne le taux de réalisation des recettes globales d'investissement, Monsieur le Maire, rappelle que les recettes d'investissement correspondent à deux types de recettes, à savoir les recettes Réelles et les recettes dites d'Ordre.

.Aussi, et pour ne pas interpréter hâtivement et faussement les résultats, il faut bien distinguer pour établir des taux de réalisation, la nature des recettes. Les appréhender dans leur globalité, ne permet pas une analyse comptable juste.

Afin, de présenter de manière plus claire cette partie de l'exécution budgétaire, il est acté que les résultats futurs seront présentés par nature sous la forme d'un tableau.

AFFAIRE n°2 : FINANCES - APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2017 - BUDGET PRINCIPAL

Rapporteur : JM VALLA, le 1^{er} Adjoint

Unanimité

Le conseil municipal approuve le compte de gestion 2017 du Trésorier.

AFFAIRE n°3: FINANCES : Décision Modificative n°1 - BUDGET PRINCIPAL

Rapporteur : M VALLA, 1^{er} Adjoint,

Unanimité

Le Conseil Municipal approuve, dans le prolongement du vote du CA 2017 et de l'affectation des résultats 2017, la décision modificative n°1, qui va reprendre comptablement ladite affectation.

AFFAIRE n°4 : FINANCES - APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2017 - BUDGET ANNEXE PHOTOVOLTAÏQUE

Rapporteur : Monsieur le 1^{er} Adjoint

Unanimité

Le Conseil Municipal Approuve le Compte Administratif 2017 avec un résultat de clôture global de 13 054.73 € en fonctionnement et approuve l'affectation des excédents susmentionnés en section de fonctionnement du budget annexe. Monsieur le Maire ne prend pas part au vote

AFFAIRE n°5 : FINANCES - APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2017 - BUDGET ANNEXE PHOTOVOLTAÏQUE

Rapporteur : Monsieur le 1^{er} Adjoint

Le compte de gestion relatif au budget annexe photovoltaïque

AFFAIRE n°6 : FINANCES - APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2017 - BUDGET ANNEXE LOTISSEMENT PONT DE LA ROCHE

Rapporteur : Monsieur le 1^{er} Adjoint

Unanimité

Le Conseil Municipal Approuve le Compte Administratif 2017 avec un résultat de clôture global de 210 571.64 € en fonctionnement et 522 946.20 € en investissement et décide de l'affectation des excédents pour la section investissement à hauteur de 522 946.20€ et pour la section de fonctionnement de 210 571.64 €.

AFFAIRE n°7 : FINANCES - APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2017 - BUDGET ANNEXE LOTISSEMENT PONT DE LA ROCHE

Rapporteur : Monsieur le 1^{er} Adjoint

Unanimité

Le compte de gestion relatif au budget annexe photovoltaïque est approuvé

AFFAIRE n°8: FONCIER - DEMANDE INTEGRATION PARCELLES DANS DOMAINE PUBLIC COMMUNAL

Rapporteur : M BARD, Adjoint à l'Urbanisme

Unanimité

Le Conseil Municipal valide la demande de rétrocession pour intégration dans le domaine public des parcelles AI 158 ; 154 ; 142 et AH 381 ; 362 et 374 sises sur l'avenue de Provence.

AFFAIRE n°9 : FINANCES - DEMANDE DE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE

Rapporteur : M VALLA, 1^{er} adjoint

Unanimité

Le Conseil Municipal, valide l'attribution d'une subvention exceptionnelle et unique d'installation de 500 € au profit du club de photo qui a été créé cette année, en dehors de la tutelle de la MJC.

AFFAIRE n°10 :FINANCES - DEMANDE DE SUBVENTIONS AIDE A L'EMPLOI-COMPLEMENT

Rapporteur : M VALLA, 1^{er} adjoint

Unanimité

Le Conseil Municipal valide l'attribution d'une subvention complémentaire à l'aide à l'emploi pour le club de rugby et d'une subvention d'aide à l'emploi pour le club de Handball, sous réserve de présentation des justificatifs demandés.

AFFAIRE n°11 : PERSONNEL : RENOUELEMENT DE POSTE INTERVENANT MUSIQUE

Rapporteur : Mme CHASSOULIER, Adjointe en charge du Personnel,

Unanimité

Le Conseil Municipal valide la création d'un poste contractuel de 10h/semaine annualisé pour l'année scolaire 2016/2017 afin de dispenser l'enseignement musical dans les écoles primaires de la Commune et réaliser le lien et la coordination entre les groupes scolaires et l'école de musique dans ce domaine.

AFFAIRE n°12 : PERSONNEL : CREATION POSTE DE RENFORT ATSEM:

Rapporteur : Mme CHASSOULIER, Adjointe en charge du Personnel,

Unanimité

Le Conseil Municipal valide, au regard des effectifs de l'école maternelle André Blanc pour la rentrée 2016/2017, la création d'un poste de renfort ATSEM à hauteur de 27h/sem

AFFAIRE n°13 : MARCHE PUBLIC ; GROUPEMENT DE COMMANDE

Rapporteur : M VALLA, 1^{er} Adjoint

Unanimité

Le Conseil Municipal accepte que la Commune adhère à un groupement d'achat pour les vérifications périodiques obligatoires, avec les communes voisines, afin d'optimiser les offres des prestataires

AFFAIRE n°14 : FINANCES - DOSSIER SUBVENTION MEDIATHEQUE - REGION Auvergne Rhône-Alpes

Rapporteur : M VALLA, 1^{er} Adjoint,

Unanimité

Le Conseil Municipal valide la demande de subvention à déposer auprès de la Région pour la construction de la future médiathèque. Le montant sollicité est fixé à 93 000 €.

AFFAIRE n°15 : Compte rendu des D.I.A

Rapporteur : M Vincent BARD, Adjoint en charge de l'urbanisme

Le Conseil Municipal prend acte des DIA reçues en mairie depuis la séance du 8 mars dernier, et de la décision de ne pas préempter.

La séance est levée à 22 h 30.